

A P I C U L T U R E .

sarclées dans les exhibitions antérieures, dans notre comté, ont produit un résultat immense pour le progrès de l'agriculture. Prenons pour exemple la culture des carottes. Il a été accordé des prix pour un huitième d'arpent cultivé en carottes; c'était peu de chose; cependant il y eut une foule de concurrents parce que cela était peu coûteux; aussi cette culture s'est tellement répandue dans ce comté et le mérite en a été si bien reconnu, que cette année, quoiqu'il n'y ait pas eu de prix accordé, il s'est récolté au-delà de 15,000 minots de carottes dans la seule paroisse de St. Dominique; ce qui prouve que le grand but des propagateurs du progrès agricole doit être d'amener le grand nombre avec eux en encourageant les petits essais: car une fois le cultivateur entré dans la voie d'une amélioration utile s'il en a reconnu l'avantage, il ne rétrogradera pas, mais, au contraire il ira de l'avant.

160. Nous sommes d'avis que les souscripteurs devraient retirer la valeur de leurs souscriptions en graines de foin à leur choix, car sans cette condition les sociétés s'éteindraient faute de souscripteurs.

Un exemple: Dans St. Dominique lorsque les souscripteurs ont eu de la graine pour leur argent, les souscriptions se sont élevées à la somme de 180 piastres. L'année dernière, il n'a été accordé de la graine de foin que pour moitié des souscriptions, aussi elles sont descendues à 27 piastres seulement. D'ailleurs il est prouvé et reconnu par tous les cultivateurs que les semences de graines de foin sont une des premières causes qui ont amenés des progrès dans le pays. Le foin améliore la terre et le bétail en même temps; deux sources certaines de richesse pour le cultivateur.

Nous sommes aussi d'opinion que les exhibitions d'animaux doivent se faire, dans les comtés, la même année que l'exhibition provinciale afin que les animaux qui primeront dans les comtés puissent être exhibés avec succès dans l'exposition provinciale.

Nous approuvons avec plaisir l'article du programme du conseil agricole qui prescrit une distinction dans les races bovines entre celles pour la boucherie et celles pour le lait comme devant concourir séparément.

Il serait bien à propos, suivant nous, que le conseil agricole fit imprimer un petit traité d'agriculture sur les cultures les plus avancées dans le pays, mis à la portée du peuple; dans le genre de celui qui a été publié sous le gouvernement de Lord Elgin il y a quelques années: un semblable petit traité distribué au nombre de cent exemplaires dans chaque paroisse et gratuitement, ferait un grand bien pour l'avancement de l'agriculture.

Nous verrions avec plaisir le gouvernement renoncer à l'établissement d'un grand nombre d'écoles d'agriculture, excepté une seule pour toute la province. L'argent économisé par la suppression de ces écoles serait mieux employé en accordant des médailles d'honneur aux personnes dont les fermes auraient obtenues les premiers prix dans les exhibitions de comtés; ces médailles seraient accompagnées d'instruments aratoires améliorés ou d'un prix extra en argent; les fermes ainsi honorées, deviendraient les fermes modèles du comté ou de la paroisse; après un certain nombre d'années ces fermes modèles seraient assez multipliées pour se trouver à la portée de tous les cultivateurs. L'exemple est le meilleur enseignement qu'on puisse donner aux cultivateurs non instruits qui ne peuvent avoir recours ni aux livres ni aux journaux agricoles.

Une médaille serait un motif très fort pour retenir le cultivateur ainsi décoré, dans la voie du progrès agricole, l'honneur le force à, pour ainsi dire, à ne pas se laisser dépasser par ses concitoyens agriculteurs.

Le tout humblement soumis.

St. Dominique 27 janvier 1870.

ANTOINE CASAVANT, ED. BERNIER,
LAURENT LECLERE, ELIE BEAUDRY,
J. B. CADIEUX, T. LAPALME.

On peut compter qu'on réussira à soigner convenablement les abeilles si l'on y met de l'affection, et comment ne pas s'attacher à ses insectes dont l'activité est si grande, les travaux si admirables, l'harmonie qui préside à leur organisation sociale si bien réglée, les bénéfices qu'elles procurent si rémunérateurs. Cependant la crainte qu'inspire leur aiguillon empêche un grand nombre de personnes de les cultiver. Il faut surmonter cette puérité; que ceux qui ont cette crainte se couvrent bien la figure et les mains les premières fois qu'ils approchent des abeilles; en y mettant de la douceur et du calme, ils se convaincront bientôt qu'il y a peu de circonstances où l'accoutrement soit nécessaire: plus ils approcheront de ces travailleuses vigilantes, plus ils s'y attacheront, et l'admiration dans laquelle ils seront, leur procurera un plaisir qui, assurément, est un des plus agréables de la vie champêtre.

Lorsqu'on approche des abeilles, il faut le faire avec calme et sans gesticuler: les mouvements brusques et le bruit les irritent. Il ne faut pas non plus souffler dessus, car l'air que nous expirons à une odeur qui les irrite.

Si elles se posent sur nous, même sur notre figure, il faut les laisser tranquilles et attendre qu'elles s'envolent, ou bien il faut les y engager en les poussant doucement avec la main. Si l'on veut les déplacer d'un groupe, on peut le faire avec la main en agissant doucement, ou avec les herbes d'une plume. Les couleurs sombres, telle que le noir, le brun et le bleu, leur plaisent moins que les couleurs pâles. Aussi dans leur colère, elles s'attachent aux chapeaux noirs, s'enfoncent dans les cheveux, se jettent aux sourcils et sur tout ce qui est noir, comme sur tout ce qui remue.

Le moyen le plus efficace de les calmer, ou plutôt de les dompter, c'est l'usage de la fumée de bois pourri ou de tabac. Non seulement cette fumée les gêne, mais elle leur donne la crainte que leur mère pourra en être incommodée. Il n'y a aucun doute que les abeilles ne soient susceptibles de crainte. Les coups réitérés que l'on donne sur une ruche pleine pour faire passer les abeilles dans une ruche vide, le prouvent. C'est assurément la crainte qui leur fait quitter celle sur laquelle on frappe pour monter dans l'autre. En prenant la précaution de s'entourer d'une petite atmosphère de fumée et en agissant tranquillement et avec douceur, on se garantit des piqûres. D'ailleurs, les abeilles se familiarisent avec ce qui remue, et s'accoutument avec les personnes qui les fréquentent. Lorsqu'on sera bien convaincu de ces vérités, on ne les craindra plus, et on les soignera avec plaisir; on parviendra même à les manier sans les irriter, en le faisant avec douceur. Toutefois,

les personnes timorées font bien de battre en retraite lorsque les abeilles sont trop irritées. Mais les personnes aguerries savent que les abeilles qui les poursuivent les ont plus vite quittées près des ruches qu'à distance.

Causes qui irritent les abeilles.—Nous venons de voir que les abeilles n'aiment pas le mouvement brusque de vant leurs ruches. L'état de l'atmosphère et les émanations qui sortent du corps de ceux qui les approchent contribuent à les mettre en fureur, et augmentent leur acharnement. Elles sont très irritables lorsque l'air est chargé d'électricité, que le temps est chaud et à l'orage. Il est des personnes dont l'odeur déplaît singulièrement aux abeilles. Ces personnes, ainsi que celles qui sont sensibles aux piqûres, doivent se couvrir la tête d'un voile chaque fois qu'elles ont à visiter et à opérer des ruches.

Annnonce de l'attaque des abeilles.—Sauf dans les cas que nous venons de voir, les abeilles n'attaquent que pour repousser une agression. Jamais elles ne pensent à le faire lorsqu'elles sont dans les champs occupées à butiner; si on les tourmente alors, elles s'éloignent. Mais il n'en est pas de même aux abords de leur ruche. On comprend qu'une abeille est irritée par le bourdonnement clair et bruyant qu'elle fait entendre en volant et en tournant autour de la personne qu'elle poursuit; ses mouvements sont rapides et vifs. Il faut alors tâcher de se retirer à l'ombre et de s'abriter derrière un brisson, sur tout si l'attaque paraît violente. Mais si elle ne le paraît pas, il suffit de baisser la tête et de rester immobile pendant une minute ou deux; l'abeille cesse souvent ses démonstrations, qui semblent n'avoir eu pour but que de vous intimider, et elle s'éloigne; mais quelquefois c'est pour revenir à la charge. Si l'irritation se communique à plusieurs abeilles, il est prudent, à moins qu'on ne soit couvert d'un voile, d'abandonner le terrain et de remettre à un autre moment l'opération qu'on se proposait de faire.

Nous supposons, au pis aller, qu'on a été piqué. Ce que l'on a de mieux à faire, c'est d'enlever l'aiguillon le plus tôt possible de la blessure, en ayant soin de ne pas presser la vessie qui contient le venin. On y parvient en quittant fortement avec l'ongle. Après son extraction, il faut frotter la plaie avec une plante aromatique, telle que l'absinthe, le persil, la menthe, etc., ou y applique un peu d'alcool ou d'alcali volatil (ammoniacal), ou encore de laudanum. A défaut de ces liquides, il faut prendre le premier venu. La salive appliquée de suite, a un bon effet.

La piqûre de l'abeille n'agissant que par le venin, dont l'effet douloureux se fait parfois sentir aussitôt au cœur ou à toute autre partie très éloignée, qu'à l'endroit du mal, il faut en conclure que tous les remèdes autres que des rafraîchissants, qui sont encore très inutiles, ne sont qu'un mal ajouté à un autre.